

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 10 Octobre 2016

Délibération n°68 -2016 relative à la nouvelle structure budgétaire dans le cadre de la mise en place de la GBCP,

VU le décret 2012-1246 du 07 Novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve la nouvelle structure budgétaire de l'établissement dans le cadre de la mise en place de la GBCP.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	22
Membres en exercice	36	Membres représentés	11
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	11		

Décompte des suffrages

Votants	33	Pour	33	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président

Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : nouvelle structure budgétaire dans le cadre de la GBCP

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 14.10.2016

-Document mis en ligne le : 14.10.2016